



Décision n° 212 / 2025

Réf. : AM

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer, pour le projet Multiservice sur Salignac sur Charente :

- Un devis avec Veolia pour le raccordement en eau potable d'un montant TTC de 5 014.03 euros, TVA à 20%.
- Un devis avec Veolia pour le raccordement à l'assainissement d'un montant TTC de 5 278.66 euros, TVA de 20%.

Fait à Jonzac,

Le 09 AVR. 2025

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex